

Les industries aéronautiques et aérospatiales européennes

Les industries aéronautiques et aérospatiales sont des activités de haute technologie. Elles regroupent les entreprises dont l'activité est liée à la conception, la construction et la commercialisation d'aéronefs (avions, hélicoptères, drones) et d'astronefs (véhicules spatiaux, lanceurs, satellites), pour un usage civil ou militaire.

Cette filière hautement concurrentielle est un fleuron de l'industrie européenne et française. S'inscrivant dans des enjeux internationaux en même temps que dans la compétition mondiale, plusieurs territoires européens coopèrent dans le processus de production.

En quoi ces industries sont-elles représentatives de processus de production mettant en réseau des territoires à différentes échelles ?

À l'échelle mondiale, l'Union européenne leader d'un secteur compétitif

- À l'échelle mondiale, les industries aéronautique et aérospatiale constituent des **secteurs phares de l'Union européenne**. Elle se place **en deuxième position derrière les États-Unis**, qui atteignent 49 % des recettes générées par cette industrie, notamment grâce à l'avionneur Boeing mais aussi du fait de l'important budget américain consacré aux dépenses militaires.
- En Europe, **Airbus** est le leader des constructeurs aéronautiques. **Le consortium européen Airbus et l'américain Boeing se partagent l'essentiel du marché de l'aviation civile** mondiale. La concurrence entre ces deux entreprises oblige à une constante innovation : la **compétitivité** est au centre du processus productif. Ainsi, en 2018, le premier avion « ULR » (ultra grande vitesse) à relier Singapour à New York en presque 19 heures de vol est un Airbus. Pilier de l'innovation, l'entreprise a conçu un avion capable de voler 18 000 kilomètres non-stop.
- Dans le domaine de l'industrie aérospatiale, **l'Agence spatiale européenne (ESA)** est créée en **1975** pour lancer le **programme Ariane**, afin de mettre en orbite des satellites européens. Par son budget, elle est aujourd'hui la **troisième agence spatiale dans le monde** après la NASA et l'Administration spatiale chinoise. La première version du lanceur de satellites, Ariane 1, effectue son vol inaugural en **1979** depuis la **base de Kourou, en Guyane française**. Elle est rapidement remplacée par des versions plus puissantes. La dernière version de la fusée de lancement, Ariane 6, est prévue pour juillet 2020.
- En Union européenne, **la France est au premier rang** pour l'industrie aéronautique et aérospatiale. Ainsi, l'aéronautique civile et militaire y regroupe plus de 300 000 emplois directs et indirects en 2017, pour un chiffre d'affaires de plus de 54 milliards d'euros. En outre, la France est le seul pays avec les États-Unis à disposer d'une filière aérospatiale complète et compétitive. Dès 1961, elle crée un **Centre national d'études spatiales (CNES)** chargé d'élaborer et de mettre en œuvre le programme spatial français. Il dispose du budget le plus important d'Europe.
- La place majeure de l'Union européenne et de la France dans le secteur aéronautique et aérospatial est cependant menacée par **l'émergence de nouveaux concurrents**. Ainsi, le **duopole Boeing/Airbus** est potentiellement remis en cause par l'avionneur chinois Comac : le premier avion conçu par la Chine a effectué son vol inaugural en mai 2017. En outre, la domination de l'entreprise française **Arianespace** dans le lancement des satellites est menacée par la concurrence chinoise et japonaise, et surtout par sa rivale américaine SpaceX.

Une nécessaire coopération internationale

- Si l'industrie aéronautique et aérospatiale est un secteur hautement compétitif, elle comporte également des **enjeux internationaux de grande ampleur**, qui impliquent une **nécessaire coopération** entre les États.
- Ainsi, la **Station spatiale internationale (SSI)** est le plus grand des objets artificiels placés en orbite autour de la Terre. Assemblée en orbite à partir de 1998, elle est développée conjointement par la NASA et l'agence spatiale russe, avec la participation des agences spatiales européenne, japonaise et canadienne. Elle est occupée en permanence depuis l'an 2000 par une équipe internationale. La SSI montre donc la nécessité d'une **coopération mondiale dans le domaine spatial**.
- À l'échelle européenne, la réussite dans le secteur aérospatial et aéronautique est permise grâce à la coopération entre différents pays européens. Ainsi, **l'Agence spatiale européenne a 22 pays membres** qui apportent leur contribution financière et scientifique, ce qui permet aux Européens de mener des programmes spatiaux ambitieux. En **2000**, les industries aéronautiques et aérospatiales française, allemande et espagnole fusionnent en un seul groupe, **EADS (European Aeronautic Defense and Space Company)**, renommé **Airbus Group** en 2014.
- Ce groupe englobe le **consortium franco-allemand Airbus**, spécialisé dans la construction d'avions civils depuis 1970. L'entreprise fabrique plus de la moitié des avions de ligne produits dans le monde et possède une **chaîne de production mondialisée**. Cette dernière est **particulièrement structurée à l'échelle européenne** et contribue fortement à la **mise en réseau des territoires**.

Des industries au fort ancrage régional et local

- Ces secteurs de l'industrie stimulent l'économie régionale : ainsi, ils concernent 20 % de l'emploi industriel dans le **grand Sud-Ouest**

de la France. Airbus constitue un élément central de l'identité des villes de **Toulouse** (France) et de **Hambourg** (Allemagne). En effet, les sites Airbus y ont une emprise spatiale importante et y génèrent de nombreux emplois directs et indirects. Airbus est par exemple le plus gros employeur privé de la ville de Hambourg. À Toulouse se trouve le siège mondial d'Airbus group ainsi que de nombreuses usines d'assemblage, des établissements de formation et des musées liés à l'aéronautique et à l'espace.

- L'activité industrielle est **favorisée par les acteurs publics**, qui stimulent la coopération entre les entreprises et les centres de recherche et de formation. Ainsi, à Toulouse se trouve **Aerospace Valley** : il s'agit d'un **pôle de compétitivité** mondial, c'est-à-dire d'un territoire qui rassemble des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation dans un même domaine d'activité. Aerospace Valley est le **premier pôle aéronautique et spatial en Europe**. Il est soutenu par l'État et les collectivités territoriales pour faire face à la concurrence des autres sites européens et mondiaux.